

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles péirou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Avis important.

L'Acrot prépare la publication d'un almanach, qui paraîtra dans quelques semaines.

Cet almanach, écrit en wallon, est destiné, nous l'espérons, à se répandre dans un rayon beaucoup plus étendu que celui de notre journal.

Nous avons réservé dans cet almanach une place spéciale pour les annonces; nul doute que les commerçants ne s'empressent de profiter de cette occasion pour faire de la publicité dans la partie wallonne du pays.

Nous prions le public de bien vouloir faire parvenir ces annonces, avant le 15 novembre, au bureau du journal, Boulevard des Archers à Nivelles, où l'on pourra prendre connaissance des conditions.

Notre Concours.

Le jury chargé d'examiner les pièces envoyées en réponse au concours littéraire wallon ouvert par l'Acrot s'est réuni samedi dernier.

Il s'est trouvé d'accord, après une courte discussion, pour décerner les distinctions suivantes : une première mention honorable, avec diplôme, à l'auteur du récit en prose intitulé « *In pidgeonnisse dins s'guerni in djou d'concours* »; une mention honorable, avec diplôme, à l'auteur du récit « *Lé screnn dé m'marin* » et la même distinction à l'auteur de la poésie « *Enn' demande in mariatche* ».

L'ouverture des billets a fait connaître que M. Oscar Hargot est l'auteur de la première pièce, M. Emmanuel Despret de la deuxième et M. Jean Dubois de la troisième.

Nous félicitons cordialement les lauréats de leur succès et nous adressons nos vifs remerciements aux membres du jury, qui ont bien voulu répondre à notre appel et nous prêter leur précieuse concours.

Les pièces primées ainsi que le rapport du jury seront insérés dans l'Armonaque de l'Acrot, dont la publication est prochaine.

Nous devons avouer que les résultats du concours ne nous ont guère satisfaits : six pièces, dont seulement deux récits en prose, nous ont été adressées : c'est peu. Si l'on prenait la peine de revoir la collection de l'Acrot, on y retrouverait bon nombre de poésies, chansons, feuilletons, etc, tout à fait remarquables et dus à la plume de collaborateurs ne faisant point partie de la rédaction de l'Acrot. Pourquoi se sont-ils abstenus, ces wallons qui sont des nôtres et qui, maintes fois, se sont entretenus avec nous de nos efforts pour créer à Nivelles un mouvement littéraire wallon ? Si, comme nous le croyons, ils ont simplement voulu

laisser tenter par d'autres la première expérience, le mal n'est pas grand et nous allons leur donner l'occasion de le réparer : nous ouvrons en effet immédiatement un second concours dont voici les conditions :

Objets du Concours.

- 1° Une chanson.
- 2° Une poésie.
- 3° Une collection d'expressions wallonnes, en usage à Nivelles, relatives aux mots : *ail, main, pied, cœur*.
- 4° Une rédaction en prose (narration, description, ou étude.)

Conditions du Concours.

Des récompenses spéciales seront affectées à chaque objet du concours. On peut indifféremment concourir pour un seul ou pour plusieurs objets.

Les pièces destinées au concours devront être adressées, franchises de port, à M. Edouard PARMENTIER, rue de Soignies, 21, à Nivelles, avant le 30 Juillet 1890.

Elles ne porteront aucune indication qui puisse faire connaître les auteurs. Ceux-ci joindront à leur manuscrit un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse.

Ce billet portera une devise ou une indication quelconque répétée en tête du manuscrit.

Les billets accompagnant les pièces qui n'auraient point obtenu de distinction seront brûlés, sans avoir été ouverts, immédiatement après la proclamation des décisions du jury.

Les pièces écrites en wallon nivellois sont seules admises au concours.

Le coq et la poule.

La *Revue de Belgique* du 15 août dernier a publié un article de M. Aug. Gittée sur le rôle que jouent le coq et la poule dans l'imagination populaire.

La lecture de ce travail remarquable — œuvre d'un jeune savant qui se consacre tout entier à l'étude du folklore — nous a donné l'idée de rechercher les expressions wallonnes, en usage à Nivelles, relatives au coq et à la poule.

Il est comme in coq su s' sumi, se dit d'un homme qui se sent sur son terrain et qui le fait voir.

I' n' ficut ni deux coqs su l'même sumi, ni deux maîtres dans la même maison.

In boi coq n'est jamais cras. On le dit, avec raison, paraît-il.

Une personne qui crie fort *crie comme in coq ballu*.

On ne saurait être mieux que *d'iesse comme in p'tit coq in pâte*.

C'est surtout la confusion qui fait devenir quelqu'un *rouche comme in coq* et la fierté qui le fait *s'erresser comme in coq*.

Je plains les malheureux qui ont *in stourmak*

dé coq et je ne me soucierais guère d'avoir, comme certaines personnes, *en' vicé d' coq in'heumt*.

Quand la moisson est terminée, le fermier régale son personnel, et cette petite réjouissance s'appelle *fé l' coq*. *O ficut l' coq* également quand la maçonnerie d'un bâtiment en construction est achevée : on fixe à la cheminée une branche enguirlandée et le propriétaire ou l'entrepreneur régale ses ouvriers, qui reçoivent leur paie entière de la journée, quelle que soit l'heure à laquelle ils cessent le travail.

Si le coq chante en montant au poulailler, il annonce par là que le temps va changer. S'il chante à perche, le beau temps est proche.

Lorsque, entre la Noël et la Chandeleur, les coqs chantent après neuf heures du soir, on dit qu'ils sont fous.

A quelle petite fille n'est-il pas arrivé d'être traitée par ses compagnes de *franche pouie*? Un conteur de bourdes voudrait *fé cwèrre qué les pouies pennont d'su les saulx*.

Un trembleur est *comme en' pouie mouièe*. Certaines gens sont fort habiles à *croqui l' pouie sans l' fé crii*.

Pourquoi dit-on d'une personne qui ne se déride pas (en société, par exemple), qu'elle est *sérieuse comme en' pouie qui pèche*?

Pourquoi dit-on que *toutes soivtes, c'est du brin d' pouies*? Pourquoi ce dernier est-il conseillé comme engrais aux jeunes hommes imberbes?

On dit d'une chose impossible ou invraisemblable qu'elle arrivera *quand les pouies aront des dents* (1).

On se moque d'un blagueur ou d'un impertun en lui disant : *Allez mener les pouies pichi!*

Les personnes qui vont dormir tôt *vont couchi avé les pouies*.

On dit d'un homme pressé de tirer profit de quelque chose : *Il aime bi les pouies qui pennont limpe*.

Une personne très-maigre a *des mollets qu' les pouies d'irinent bi à pierce dessus*.

On saisira facilement le sens de ces expressions : *Wéti bi-n-à vos pouies, pac' qué mi djé n' su ni seur dé mes coqs; i toine comme en' pouie qu'a pierdu ses pouions; t'er' comme du poulet; et mouquel est dins les pouies*. (2)

Quand les poules se rassemblent et *sé spépeient*, la pluie est proche. S'il pleut et que les poules courent s'abriter (*es melle à hiutte*), la pluie ne durera pas longtemps. Au contraire, si elles ne fuient pas l'averse, c'est que la pluie continuera.

Si une poule vient « chanter » sur le seuil de la maison, elle annonce un malheur. On sait que la même signification est attribuée au croassement du corbeau.

STOISY.

Pour les victimes du travail.

Nous lisons dans la *Chronique des Travaux publics* :

« Le magnifique élan de charité en faveur des victimes de la catastrophe d'Anvers a produit une somme de près de 700,000 francs. Il serait temps maintenant de songer aux nombreuses victimes des acci-

(1) On dit aussi *quand les pouies d'ront à croches*.

(2) On ajoute souvent : *au Castia d' Bourloux*.

dents isolés qui, la plupart du temps, sont abandonnés sans secours ni aide réellement efficaces.

» C'est ce qu'a compris la Société Générale des Sauveteurs belges, qui vient de décider d'organiser au profit de cette œuvre éminemment philanthropique un cortège comme on n'en aura encore jamais vu de pareil dans notre pays.

» Le dimanche 24 novembre prochain, on verra défilé dans les rues de Bruxelles tous les géants et les personnages légendaires de Belgique et des villes frontalières. Cette sortie, pour laquelle un grand nombre d'administrations communales ont déjà promis le concours de leurs curiosités légendaires, attirera une foule considérable à Bruxelles, qui pourra contempler les géants d'Anvers, retour de Paris, avec tous leurs confrères plus ou moins célèbres : le Dou-dou de Mons, la Roue de la bonne aventure, les fameux Géants de Wetteren, les Carnotjes de Bergerhout et quantité d'autres trop longs à énumérer.

» Les géants de Douai et de Cambrai, ainsi que le fameux Gargantua de Dunkerque, sont également invités à cette fête de famille sans précédent.

» Le cortège sera complété par des groupes costumés de tous les théâtres et cirques de la ville, et de plusieurs théâtres de province. Des sociétés de musique en nombre considérable participeront à cette cavalcade, pendant laquelle il sera fait une collecte au profit de la Caisse permanente de secours aux victimes des accidents du travail.

» La fête s'organisera sous le patronage du syndicat de la Presse belge et son organisation est confiée aux soins d'un Comité spécialement formé à cette occasion et à qui l'administration communale d'Anvers a déjà gracieusement octroyé l'autorisation nécessaire pour pouvoir disposer des géants de notre métropole commerciale.

Par suite de certaines difficultés d'organisation qui demandent un temps considérable, et en même temps pour profiter d'une saison plus favorable à la sortie de ce cortège, celui-ci aura lieu le lundi de Pâques, c'est-à-dire le 7 Avril de l'année prochaine.

La place de nos géants, de Largayon et de sa famille, est toute indiquée à cette fête; aussi espérons-nous que l'on prendra les mesures nécessaires pour leur permettre d'y figurer dans un état présentable.

Cette circonstance aura pour résultat de provoquer la restauration complète de nos Géants; rien ne nous empêchera plus de les revoir et l'on pourra chaque année, à notre kermesse, tirer de l'oubli ces vénérables témoins des réjouissances d'autrefois.

Mais revenons au but de la fête dont parle la *Chronique des Travaux publics*. Cette

QUÉÏOR.

Quéïor a dins s' jârdin in pwéris à plein vint comme, d'après li, l' n'da pou d' paréie nulle part; il a l' même dins l' jârdin du vigin; mais, à l'intinte, il est long d' valwêr el sien. Es n'année-ci, i ploinnent tous les deux dzéous l' qerchte des pwêres, des bellès pwêres dé glouton, pleines dé djus, qui fondont dins vo bouche comme du suc. Mais Quéïor prétindout qu' les pwêres dé s' vigin en povinment mau d'iesse aussi bonnes que les siennes: c'astout les mêmes, disout-i, mais c' n'astout ni les mêmes: les autes avinment enn' saquet d' pus sauvatche, elles n'astinment ni si grosses et cor qué des deux costés o n' viout pus les feutes des deux ârpes, tel'mint qu'il avout des pwêres, Quéïor s'arou ieu battu pou vos sout'ni qu'i dé coud'rout bi cint kulos d' pus qué s' vigin. I n'a ni ieu s' mau là.

I n'avou qu' ça dins l' tiessé éié c'astout s' marotte dé d'aller d' tous costés répéter d'sus tous les tons les mervéies dé s' pwéris, et d'ameiner tout l' monde dins s' jârdin pou moustrer, comme enn' ra'eté, ses bellès pwêres, à tel point qué si ça avout continué longtimp comme ça, em' Quéïor arout fini pa tchanter, in l' candgeant 'n' miette, el tchanson des Binchoux.

O pu bi l' dire, tra, la, la, (bis)

Qu'après mes pwêres i n'a pu ri!

question des accidents du travail préoccupe la société depuis plusieurs années, et en présence des élans de charité qui se produisent toujours dans notre pays après les catastrophes, malheureusement trop fréquentes, qui frappent la population ouvrière, on s'est chaque fois demandé s'il n'y avait rien à faire pour les familles des victimes qui succombent dans des accidents isolés. La *Commission du Travail* a discuté plusieurs solutions, parmi lesquelles se trouve la proposition de rendre les patrons responsables de ces accidents, ou tout au moins de forcer ces patrons à créer une caisse de secours, avec l'intervention du gouvernement.

Mais dans les questions de ce genre, rien ne vaut l'initiative privée et ce ne sera pas en vain qu'on fera encore une fois appel à la charité de tous les Belges.

Car il n'est pas d'infortune plus grande à soulager que celle de la famille de l'ouvrier qui succombe à la peine, et si chaque fois qu'une catastrophe se produit, la charité d'un pays entier prévient dans une ample mesure la ruine et la misère qui menacent les veuves et les orphelins, il est triste de penser que les familles de ceux qui succombent isolés restent sans secours. Et cependant les statistiques ont prouvé que les accidents sont bien plus fréquents et les victimes bien plus nombreuses parmi les maçons, les peintres et les couvreurs qu'au sein de la population charbonnière.

Si nous avons ici, à Nivelles, des institutions de bienfaisance dont les ressources permettent de soulager les misères de notre ville, combien plus nombreuses sont les communes où les familles de victimes peuvent à peine compter sur un secours insuffisant.

C'est pour ceux-là que la *Société Générale des Sauveteurs Belges* fait appel à la charité du public en organisant ce cortège, et, nous l'espérons, Nivelles ne sera pas sourde à cet appel.

Nous pouvons envoyer à ce cortège nos vieux géants et nos sociétés ne manqueront pas de les accompagner afin que Nivelles occupe une place brillante à cette fête et prouve ainsi que toujours on peut compter sur elle quand il s'agit de soulager de grandes infortunes.

CLIPOTIA.

Boîte du Journal.

A Bibi. — Nous avons été terrifiés en apprenant l'accident dont a failli être victime une intéressante jeunesse de St Pierre. Un poste de pompiers serait bien nécessaire à ce hameau.

Woye mais, saquants losses ont ieu rade monté l' plan dé d'aller tout li rascoutte à s' nez et à s' bârbe. Djé n' mints ni, quand d' dis à s' nez et à s' bârbe, pac' qué juspus l' nute qu'on avout sté, là tout près, s' queur el proni du Marchau, Quéïor enn' dourmout pu, et passout les twés quarts et d'mi du temps pa d'zous s' pwéris, si bi qu'in l' viant au clair dé l' belle s' pourméner dins s' jârdin avé in gros baston a s' main, vos l'ariz pris pou in saudart dé garde dévant l' palais du rwé à Bruxelles. Mais ça n' povout ni durer dainsi et après tout on n'est ni d' fier. D'in aute costé i n'arout ni pou gros volu dé l' nute quitter s' jârdin d'enn' minute. Il avout bi sondgi dins l' début dé fer véi s' feumme à s' placé, mais il a sté bi r'cu quand il li dâ parlé.

— Dé qué? disst-elle Twennette, mi, véi vos pwêres? Dj'aim'rou co méieu qué l' diale el zé vérot quer! Elles sont bonnes là pour mi, et djé n' sarou ni fer tant d' sing'ries qué ça pou saquants pwêres; on arout beau ler. Dé l' nute djé dours, les autes n'ont qu'à fer comme mi.

— Ah! c'est d'ainsi! répond-t-i Quéïor tout mauvais; eh bi, djé les vérai tout seu.

Et in dzant ça, il arrache el mat'las hours du lit et va l' pourter pa d'zous s' pwéris, ça fait qu' Twénette a d'vu s' continter dé dourmi dsus dé l' laine dé chix pids; après tout, elle n'astout ni mauvaiche dé iesse quitte dé s' homme pou saquants djous, fource qui n' faisout pu qué d' rêver et d' crii dins s' lit, comme si l' maiso arout sté pleine dé voleurs.

Où donc avons nous couché ensemble, très-cher correspondant?

A *Baselientertje*. — Merci pour l'intéressante solution que vous nous avez fait parvenir relative au carré magique publié dernièrement. Nous regrettons que des difficultés typographiques nous mettent dans l'impossibilité de l'exposer à nos lecteurs.

IN MEMORIAM.

C'est aujourd'hui le jour des Morts; je veux prier.
Et puisque je ne puis aller m'agenouiller
Là-bas, pieusement, près des tombes aimées,
Ce soir, je veux veiller. —

O mes triste pensées!

Pourquoi le souvenir d'un passé sans bonheur
Revient-il donc toujours chanter au fond du cœur?
Pourquoi toujours rêver aux regrets de l'enfance,
Sans qu'écluse jamais la fleur de l'Espérance
Dans mon âme apaisée? Oh! pour avoir souffert,
Bien des illusions, ainsi qu'au vent d'hiver
Les fleurs vont s'effeuillant, loin se sont envolées
Avec tous mes bonheurs, au souffle des années.
La raison parle en vain d'avenir et d'amour,
De bonheur et d'espoir. Le cœur parle à son tour;
Et malgré moi je pense aux morts lorsqu'à l'automne,
Mélancoliquement, dans le bois qui frissonne
Chante l'adieu plaintif des fleurs qui vont mourir. —
Car la dernière rose est près de se flétrir.

Elles s'en vont aussi les blondes jeunes filles;
Et le printemps prochain, dans les sombres charmillles
Et les cyprès en fleurs, le rossignol des Morts
Viendra chanter la nuit sur des tombes nouvelles.
Puisse tes volontés, Seigneur, sont éternelles,
Il nous faudra sécher nos larmes, être forts.
Mais, Seigneur, par pitié laisse aux rameaux du tremble
Les nids jeunes encor. Prends le vieillard qui tremble
Et dont le front se penche aux marches du tombeau.
Mais aux mères en pleurs, aux pères, aux familles,
Pour chanter au foyer laisse les jeunes filles;
Laisse l'adolescent, pour qu'au printemps nouveau
Il puisse aimer encore; et dans chaque berceau
Laisse balbutier encor le nom de mère
A l'enfant qui s'éveille! ...

Achève ta prière,

Et peut-être, là-bas, l'encens d'un cœur pieux
Avec elle, ô mon cœur, montera vers les cieus.

Le jour des morts, novembre 89.

O. X.

Nécrologie.

Lundi dernier ont été célébrées les funérailles de

El nûte vènué, em Quéïor s'a stindu d'sus s' mat'las avé s' gros baston à costé d' li; mais les losses qui stinnet là muchi pa dière l'haie, n'attindinnent qué l' moumint jusqu' l'aute tchérou d' soumèie.

Il est facile à comprinte qui n'ont ni d'vu rattinte longtimp, et saquants moumints après, Quéïor ronfiout à faire trembler l' pwéris. Adont mes gaiards (éié l' vigin d' Quéïor astout dé l' binde) vos ont pris l' mat'las pa les quatle coins, in l'in'l'vant avé n' masse dé précautions, ils l'ont pourté dzous l' pwéris qui s' trouvant dins l'aute jârdin, djustémint l' cien qué Quéïor démépréjout tant pour fer valwêr el cien.

El dourmât n'avout ni pu boudgi qué s'il avout sté inourt, et pendant qu'i continuout s' somme les autes ess' sont mis à squeure ses pwêres, djusqu'à l' dernière. Ça tchéinout comme dé l' manne dessus l' terre, si bi qu'à l' fin Quéïor s'a rinuvé et, in s' viant comme dévant couchi sus s' mat'las et in intindant squeure in ârpe en' miette pu long, il a pinsé qu' les voleurs astinment dins l' jârdin dé s' vigin.

— Allez à vos n'aiche, mes effants, dist-in li-même; ces lalles c' n'est ni à mi. Et in dzant ça i s'ertoune d'sus s' n'aute costé, et i s'ermet à scoler, tout binaiche dé l' fârcé qu'o djouout à s' vigin.

Mais s' binaich' t'è a ieu rade esté voie quand, au p'tit djou, enne pwère trop meurtre est v'nue tchère dessus s' miont et qu'in drouvant ses ys il a ieu vu à qu'est-c' qu'il astout éié qu' pou c' n'année-ci, i povout bi r'mette ess' mat'las dins s' lit.

CLIPOTIA.

M^{me} Flore DEPPE, épouse de M. Alexandre Remy, décédée à l'âge de 38 ans.

Cette mort affecte profondément une nombreuse famille nivelloise à laquelle nous présentons nos plus sincères condoléances.

Un honnête et digne vieillard, M. Constant Orens, est décédé inopinément à Baulers, le 4 novembre courant, à l'âge de 78 ans.

Un grand nombre d'amis ont accompagné le défunt à sa dernière demeure et ont tenu à prouver la part qu'ils prenaient à la douleur de la famille, que cette mort inattendue affecte douloureusement.

A DROITE ET A GAUCHE.

Les Nemrods nivellois qui se sont rendus dans les Ardennes pendant les fêtes de la Toussaint, ne sont pas revenus satisfaits de leur voyage : ils n'ont tué qu'une vingtaine de lièvres, nombre inférieur au produit d'une seule traque au bois du St-Sépulcre.

Douze grosses pièces de gibier seulement ont été aperçues et... manquées, malgré les salves qui ont salué leur passage devant la ligne des chasseurs. L'un de ceux-ci a été tellement surpris de voir un chevreuil se diriger vers lui et venir tomber à ses pieds, qu'il n'a songé à tirer que quand la bête, après s'être relevée, se trouvait éloignée de plus de cinquante mètres.

Chaque samedi, après le marché au bétail, les préposés à la ferme des boues viennent enlever les immondices qui couvrent la place ; puis, dans l'après-dîner, les ménagères lavent à grandes eaux l'espace situé devant leurs maisons ; tandis que le reste de la place demeure couvert de nombreuses tâches vertes qui attendent la première averse pour disparaître. Il y a des saisons où elles attendent longtemps.

Serait-il fort difficile, nous le demandons aux fontainiers de la ville, d'adapter chaque samedi un tuyau et une lance aux bouches d'incendie, et de nettoyer ainsi toute la surface salie par le marché du matin ? Ce ne serait que l'affaire d'une demi-heure et de cette façon au moins, la place serait propre.

Certaines rues attendent toujours le nom qu'elles doivent porter ; dans d'autres, nombre de maisons n'ont pas encore leurs numéros d'ordre : témoin les nouvelles maisons construites depuis deux ans dans la rue de l'École. Attendrait-on que tous les vides soient remplis ?

Par un beau clair de lune, un amoureux attendait sa bien-aimée au rendez-vous fixé. Il adressait à « l'astre d'argent » l'invocation que nous rappelions dimanche dernier dans notre article sur l'amour et s'écriait :

— Ah belle ! que vous êtes belle !

Survient la donzelle qui prend pour elle ce compliment flatteur et qui répond :

— A belle si vos m'ariz ieu vu d'avant qué d'n'euchie les poquettes !

Nous avons été vivement intrigués, dimanche dernier, par la présence d'un drapeau d'un nouveau genre, arboré au balcon de l'une des maisons du boulevard de la Fleur de Lys. La hampe de ce drapeau, dont la signification nous échappe, ressemblait étrangement à un ustensile de ménage connu sous le nom de *tiessse de mienne*, tandis que l'étoffe, d'une blancheur immaculée, ressemblait, non moins étrangement, à un autre objet de ménage, communément appelé *drap de mains*.

Que représentait cet emblème ?

Éphémérides Nivelloises.

4 Novembre 1861. — La société chorale, les *Echos de la Thines*, donne une sérénade à son nouveau président, M. J. Bossart, de la Maillebotte, nommé en remplacement de M. Verbiest, décédé.

Cette société, comptant à peine deux ans d'existence, exécute avec un ensemble et une justesse dignes d'une ancienne société, trois grands morceaux et un

pas-redoublé de la composition de son chef, Monsieur C. François.

5 Novembre 1877. — Une explosion de gaz se produit sur la Grand-Place : le candélabre en fonte qui se trouvait à l'angle de la rue de Namur est heurté par un chariot ; une fuite de gaz très-forte se déclare et l'explosion se produit au moment où l'allumeur de réverbères s'approche pour allumer le bec.

6 Novembre 1848. — Institution du Comité de salubrité publique.

7 Novembre 1850. — Fondation du cours de dessin industrielle à l'académie ; M. Aimé Durieux est nommé titulaire de ce cours.

9 Novembre 1852. — Ouverture de l'école du soir pour adultes.

10 Novembre 1623. — Date du testament de l'abbé de Hennin instituant l'Hospice des orphelins.

Notes d'un correcteur (SUITE).

Lu dans un traité d'histoire naturelle, partie des oiseaux : cet oiseau préfère la société des alouettes à celle des autres *pareseux* (pour *passereaux*).

Description de l'exploration d'une caverne préhistorique :

Dans cette caverne on a découvert des brebis de l'âge du bronze (*brebis pour débris*).

Compte-rendu d'une séance du conseil provincial du Luxembourg.

Le conseil provincial adopte un veau (*veau pour veau*).

Fin d'une circulaire ministérielle : Scellé du seau de l'Etat.

Le ministre, etc. (*seau pour sceau*).

Dans un cahier de charges pour différentes fournitures :

Marteaux pour écraser les pous des têtes des écrous (au lieu de *pous*, c'était *pans* qu'il fallait).

Journal agricole :

A cause du bas prix des céréales, les cultivateurs ne peuvent plus payer leur fromage (*fromage* au lieu de *fermage*).

Chronique théâtrale : Eden théâtre.

L'engagement des chanteuses viennoises qui expirent à la fin de cette semaine, etc. (*expirent* pour *expire*).

Un entrepreneur de *bêtises* (pour *bitises*).

Germanisation des semences (pour *germination*).

Rapport d'un vétérinaire :

Cette vache était atteinte de *méto-virginité* (au lieu de *méto-vaginité*).

Même rapport :

Un cultivateur de Waeregen a perdu de la même maladie onze vaches *adultères* (pour *adultes*).

ÉNIGME.

A la douceur à la bonté,
Je joins un peu de dureté,

Tout compassé on m'apprécie, on m'aime
Et cependant, inconséquence extrême,
On me traite avec sévérité :

On me frappe, on me brise, on m'emprisonne ;

Dans un étroit réduit, séjour monotone,

Je suis tranquille au moins ! On vient m'en arracher,

On me pince, on me noie dans une mer profonde

Et dans quelques instants, je disparaiss dans l'onde

Où tu prendrais ton temps, lecteur, à me chercher.

Le mot de la dernière charade est : BASSON.

Ont devinés : Seurason Frick et Nened ; Totor et choumaque et Tati l'périqui.

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 2 AU 9 NOVEMBRE 1889.

NAISSANCES. — Louis-Victor-Joseph-Gh. Rousseau. — Aline-Florence-Adrienne-Gh. Lelievre. — Laore-Julia-Jeanne-Paula-Gh. Delcorde. — Marie-Andrée-Elise-Gh. Noël. — Jeanne-Constance-Marie-Marguerite-Gh. Dufond.

MARIAGES. — Léon-Félix-Gh. Gilson, 26 ans, tourneur en fer, avec Lucie-Marie-Joseph Aglave, 21 ans, ouvrière de fabrique. — Jules-Joseph-Gh. Dubois, 24 ans, dessinateur, avec Odite-Gh. Lavianne, 26 ans, sans profession.

DÉCÈS. — Flore-Gh. Deppe, 37 ans, cabaretière, épouse de Alexandre-Evariste Remy, décédée Montagne St-Roch. — 2 enfants au-dessous de 7 ans.

Marchés de Nivelles du 9 Novembre.

Froment les 100 kilogs, 17,25 francs — Seigle 12,00 — Avoine indigène, 13,00 — Escourgeon, 16,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,40 — Œufs, les 26, 3,60.

Etude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire Castelain procédera : Le lundi 11 novembre 1889, à 2 heures, chez M. Chapelain, tenant l'estaminet dit « Belgrade », à Nivelles, à la vente

d'une Maison avec Jardin,

contenant 26 ares 34 centiares, située à Grambais sous Nivelles.

DOUBLES les dimanches, lundis et vendredis chez M^{me} V^e DEWINTER, boulevard de la Dodaine, à Nivelles.

A LOUER de suite MAISON DE RENTIER, rue St-Georges — S'adresser, même rue n° 11.

UNE MAISON COMMERCIALE de la ville demande un jeune homme qui désirerait se mettre au courant de la comptabilité. — Adresser les offres par écrit au bureau du journal.

DOUBLES les dimanches, lundis et vendredis, chez Z. HAVAUX, faubourg de Namur à Nivelles.

ON informe le public qu'il y aura des **gaufres à la Guinguette**, rue du Béguinage, tous les dimanches à partir de 5 heures. — On en fait aussi sur commande.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^e

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes, fr.	1,60
» verte, » » » »	1,75
» mauve, » » » »	2,00
» blanche, » » » »	2,50
Boîte brune, » » » »	1,75
» mauve, » » » »	2,00
» blanche, » » » »	2,50
» avec ruban, » » » »	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c^s la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Haucart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.**

Magnifique cheminée à colonnes,

sculptée, marbre blanc, à vendre d'occasion, chez L. DEVILLE, faub^s de Namur, Nivelles.

A VENDRE beau COMPTOIR neuf et DEUX CHASSIS.

Prendre adresse au bureau du journal.

**GRAND'PLACE
A
NIVELLES**

ARTHUR SEMAL

**AUX FORGES
DE
VULCAIN**

**ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Faisanderies.**

Poêles en tous genres, Cuisinières orbitaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS
pour ce qui concerne la serrurerie, poterie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCHRES, ETC.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,
GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs 14,75
» Moscoua doublé satin	» 15,00
» Beaver doublé satin très soigné	» 25,00
» Cheviot et fantaisie	» 20,00
» pour enfants	» 8,00
Costumes pour hommes	» 15,00
» » enfants	» 5,00
Pantalons	» 5,00

**VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.
FAÇONS GARANTIES.**

**Frédéric WILLAME, Banquier
à Nivelles.**

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

MAISON FRANÇOIS GALLY,
Rue de Charleroi, 5, NIVELLES.

Ouvrages de poterie, serrurerie et ferrom-
nertie.
Sonneries électriques et pneumatiques.
Calorifères de construction.

A LOUER

JOLIE MAISON DE RENTIER
RUE DE NAMUR, 20.
S'adresser Grand'Place, 59.

CORSETS SUR MESURE.
Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, 1.

Change, fonds publics, coupons
ORDRES DE BOURSE
Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET
RUE DE BRUXELLES, 18,
vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par
douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux
Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX
33, GRAND'PLACE, NIVELLES
Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE
Remplaçant la sonnerie électrique
PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE
SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chas-
sis de couche, grillages, volières, meubles de
jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers,
douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente
se repliant avec grande facilité (nouveau systè-
me).

PRIX MODÉRÉS.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU
MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.
PORTES ET CHASSIS.
AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.
Étuves et Cuisinières.
Literies, outils, laines, flocons et voitures d'enfants.

A L'ABONDANCE
PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème
et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE
Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de
toutes marques — Fabrique de couques Dinant
et Rheims — Dragées pour baptêmes — Car-
tonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces
montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

GOUTEZ LE BON TABAC
et les fins cigares
de **JEAN SCHOLTUS**
ANCIENNE MAISON DERNIS
Rue de Bruxelles à Nivelles.

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour
tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

Vente de Parapluies et Ombrelles
Réparations et recouvreages
A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX
CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR
rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Compagnie belge
DES
PROPRIÉTAIRES RÉUNIS
FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de
Bruzelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN
Pâtissier-Confiseur-Glacier
GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et
soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes —
Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits
confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Con-
serves — Jambon — Vins et liqueurs —
Eau gazeuse.

*Pistolets rondelins et couques tous les jours
à 7 heures du matin.*

Pantalons
SUR MESURE
EN 4 HEURES.

MAISON F. ROMBOULTS,
rue Ste-Geotrude, 18, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-90

CONFECTIONS POUR HOMMES, DAMES & ENFANTS.

La Maison ROMBOULTS est reconnue pour son bon marché ainsi que pour la coupe élégante de ses vêtements.
Toute marchandise reconnue défectueuse à son entrée en magasin est rigoureusement refusée. — Mr ROMBOULTS faisant son métier, c'est-à-
dire celui de tailleur, que tant de commerçants exploitent aujourd'hui sans aucune connaissance, il est évident que le client trouvera chez lui
une **garantie sérieuse** quant à la coupe et à la façon soignée des vêtements.

Mr ROMBOULTS s'engage à couper les vêtements aux personnes qui, ayant acheté les étoffes dans ses magasins, désirent les
confectionner elles-mêmes. Il se charge également de tous arrangements ou modifications à faire aux vêtements des clients qui s'adressent à lui
pour leurs achats nouveaux.

Aperçu de quelques occasions :

Pardessus demi-saison & pardessus d'hiver de fr. 20 à 100 ; Costumes complets, nouvelles dispositions, depuis fr. 11,50 ;
Costumes d'enfants, depuis fr. 4,75 ; 300 pantalons, haute nouveauté, depuis fr. 7,50 ; 500 gilets, dessins riches, depuis fr. 3,50.

OCCASION SANS PRÉCÉDENT !!! Une série de pantalons pure laine au prix incroyable de fr. 3,50 **DÉTAIL.**

G. R. O. S.

Costumes
POUR DEUIL
EN 6 HEURES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER